



Sud Organic



0% boues

SOLVIBEST AMENDEMENT ORGANIQUE NFU 44-051

Compost vert issu de matières végétales composté 8 mois minimum

Processus de compostage et d'hygiénisation contrôlé

Composition	Valeur en Unité par T/MB
N total	De 8 à 12 en majorité sous forme organique
Phosphore P2O5	De 1,5 à 2,1
Potasse K2O	De 6 à 8
Granulométrie	0-20mm

Caractéristiques	Valeur
PH	9
Matière organique	225 kg/T de MB
Matière Sèche	> Ou = 60 %
Rapport C/N	15 à 20
ISMO	-

- Amélioration des propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols
- Augmente la teneur en matière organique du sol ainsi que le stock de carbone organique
- Amendement produit localement diminuant ainsi l'impact environnemental

Fabriqué en Provence

SUD ORGANIC
Service Commercial
04 66 63 90 02
commercial@sudorganic.fr

- ❖ Amendement de masse qui permet d'apporter de la matière organique stable comprenant une partie humifiée par la période de compostage afin d'augmenter rapidement le taux de matière organique du sol
- ❖ C/N de 15 à 20 permet à moyen terme d'améliorer les propriétés du sol sans conséquences sur les plantations de cultures pérennes (selon le tonnage préconisé)
- ❖ Apporte 225 kg de MO par tonne, pour améliorer le taux d'humus, structurer le sol, diminuer l'érosion et augmenter la porosité et la rétention en eau
- ❖ augmente la capacité d'échange cationique (CEC) en améliorant la capacité du complexe argilo humique (réservoir alimentaire du sol)

Utilisation	Doses d'emploi préconisées (en T de Matière Brute)
Céréales	❖ De 15 à 40 T/ha en amendement de fond pour 3 ans
Vignes et arboriculture	❖ De 40 à 80 T/ha en amendement de fond pour 3 ans ❖ De 10 à 25 T/ha en entretien par an
Maraichage	❖ De 10 à 40 T/ha en fonction des cultures par an

Livraison en vrac par camion de 10 a 28 Tonnes

Compost vert obtenu à partir de matières végétales issues en tout ou partie de l'entretien des jardins et espaces verts ayant subi un procédé de compostage caractérisé

Toutes les valeurs indiquées sont des valeurs moyennes obtenues à partir d'analyses périodiques

Conditions d'utilisation : Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après emploi. Interdit pour l'alimentation animale. Ne pas stocker à proximité des aliments pour animaux d'élevage.

Fabriqué en Provence

SUD ORGANIC
Service Commercial
04 66 63 90 02
commercial@sudorganic.fr